

Flash info

Mardi 1^{er} Mars 2011



Mairie de SAINT - JUST 34400



L'info du mois

C'est le printemps ! Saint-Just vous propose de fêter en famille l'arrivée de cette belle saison avec le carnaval le samedi 2 avril...



Evénements du mois



Carnaval !!

Faites place aux couleurs, à la fête et à la bonne humeur : le carnaval revient à SAINT-JUST le :

SAMEDI 2 AVRIL 2011

Le Comité des Fêtes, la Municipalité, les écoles, l'ALAE et les associations *Les Cigales du Dardaillon, le club taurin l'Estrambord, la danse Africaine, Cheval Passion et Tradition et la Récré* reprennent les rôles du carnaval qui s'annonce haut en couleurs.

Dès 10h, les enfants et leurs parents pourront suivre le défilé dont le départ est à la salle René Valette et l'arrivée au stade Manuel AMOROS, afin de brûler Monsieur et Madame Carnaval.

Les enfants pourront rythmer le défilé avec les instruments de musique fabriqués par ceux qui fréquentent l'ALAE. « La Piña Colada », orchestre ambulant, déambulera également dans les rues afin d'animer le carnaval.

Rendez-vous le SAMEDI 2 AVRIL 2011 à 10h devant la salle René Valette.



Concours : création du logo du club ado

Nous remercions tous les ados qui se sont déplacés lors de la réunion du 26 janvier 2011 et pour toutes les idées qu'ils nous ont soumises.

Pour y faire suite nous lançons dès aujourd'hui le jeu concours « LOGO CLUB ADO » auprès de tous les jeunes Saint-Justois qui le souhaitent. Ce logo sera utilisé sur tous les moyens de contact avec les ados.

Pour cela envoyez nous vos propositions par e-mail à : servicecom@stjust34.com ou déposez les à la mairie dans la boîte aux lettres de Mme DELLAC.

Vous pouvez réaliser votre dessin en groupe ou seul. N'oubliez pas d'écrire vos nom(s) et prénom(s) sur ce que vous nous envoyez.

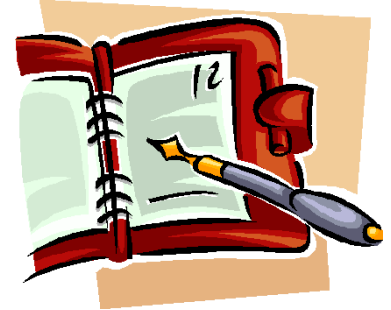
Le logo gagnant sera choisi par un jury composé d'un groupe d'adolescents et de membres de la commission qui se réunira le MERCREDI 23 MARS 2011.

Nous vous dévoilerons le logo et le ou les nom(s) du ou des gagnant(s) lors de la 1ère soirée organisée SAMEDI 16 AVRIL 2011 à la salle René Valette (plus d'info à venir).

Le concours est ouvert jusqu'au DIMANCHE 13 MARS 2011.

Soyez nombreux à jouer !

Agenda du mois de mars



Programme salle de spectacles

MARDI 22 MARS 2011
Spectacle pour enfants

La Cie « Le clown du spectacle » présente :

Méli Mélo de clown

Il mélange harmonieusement tous les genres du clown théâtre, adapté aux enfants à partir de 4 ans. Vous y verrez un clown funambule en danger sur un fil tendu à 1 cm du sol.

Les passages paravents exécutés sur des morceaux de musique par des clowns déchainés. Un chef de chœur, essaiera d'animer un groupe insolite. Le clown Balou chasse le gros "Bourdon" à sa manière, voulant l'abattre...sans succès, il rend les armes ! Jeu de scène avec les chapeaux melon en duo de clown. Peppino le plus beau, le plus fort des dompteurs, le plus intelligent des clowns va faire exécuter un triple saut périlleux à Momo le poisson rouge savant...suspens assuré. Une farandole en compagnie des enfants termine ce spectacle décalé.



Pour les enfants de 4 à 8 ans

A 18h
Salle de spectacles
Bernadette LAFONT
Entrée : 3 €

SAMEDI 26 mars 2011
Théâtre

la Cie « Les mots qui fument » présente la pièce :

Le Théâtre sans animaux

L'histoire raconte qu'un théâtre sans animaux, c'est une galerie de personnages du quotidien avec leur bêtise, leur travers, mais aussi leur folie. Ces personnages, à la limite de l'absurde, se transforment en de drôles et attachantes personnes. Un joli clin d'œil aux maîtres du genre comme Eugène IONESCO, Karl VALENTIN,... pas étonnant que le Molière 2002 ait été attribué à cette fine fantaisie.

Entrée : 8 € / gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
20h30 salle de spectacles Bernadette Lafont
Informations et réservations en Mairie au 04 67 83 56 18

L'école des fans

Les enfants de 4 à 10 ans sont invités à participer à l'aventure :

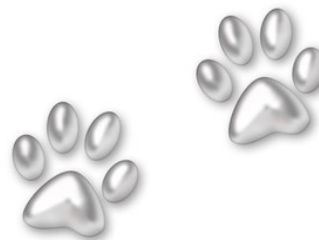
L'ECOLE DES FANS

Les enfants pourront représenter la star de leur choix (des années 60 à aujourd'hui) en passant une audition sur un titre choisi par eux.

Fin des inscriptions le SAMEDI 26 MARS 2011. Contact auprès de Christian SANSONE au 06 88 82 51 31

Avec la participation de l'ASCM Chorale Méli Mélo, Thierry SHROTZ au piano ainsi que LUDO et Christian.

[A SAVOIR...



Un dimanche à la campagne, c'est parti !

Notre village va revivre les joies d'antan le temps d'une journée le :

DIMANCHE 22 MAI 2011

Pour la troisième fois, les associations Saint-Justoises, la Municipalité et la Communauté de Communes du Pays de LUNEL organisent le fameux « **dimanche à la campagne** » dans les rues de SAINT-JUST.

Marché artisanal, marché gourmand, animations pour enfants, quartier des chevaux,... seront au rendez-vous toute la journée. La manifestation compte de nombreuses nouveautés comme une ferme aux animaux.

Les inscriptions pour le marché artisanal et le marché gourmand ont débuté. Toute personne souhaitant participer au « dimanche à la campagne » peut contacter la Mairie au 04 67 83 56 18 ou par e-mail à servicecom@stjust34.com. Le bulletin d'inscription est également disponible sur le site de la Mairie.

Inscriptions au salon d'art Just'Aquarelle

La Commission Culturelle organise du 21 au 29 mai 2011 le 7^{ème} salon d'art Just'Aquarelle.

Cette année le salon d'art accueille **Mme Guyslaine BIHAN VAN EENOO**, artiste aquarelliste, comme invitée d'Honneur.

Pour participer à Just'Aquarelle, contactez la Mairie au 04 67 83 56 18 ou par e-mail à servicecom@stjust34.com. Le bulletin d'inscription est également disponible sur le site de la Mairie.

Nos amis les toutous

La municipalité multiplie les efforts au niveau de l'aménagement des espaces verts pour garantir un bien être à chacun d'entre nous.

Cependant, des propriétaires de chiens laissent leurs animaux détériorer ces lieux ouverts à tous. Les biens publics sont salis par les déjections canines, ce qui empêche la population de profiter pleinement des espaces verts.

De plus, de nombreux chiens, sans laisse, viennent uriner sur les murs de clôture des maisons.

Il est inadmissible que la population subisse la nonchalance d'une poignée de personnes.

Gardez votre chien en laisse, ne vous servez pas des espaces verts pour faire faire les besoins de votre animal, respectez les personnes qui vous entourent, les maisons et le domaine public.

Nous vous rappelons que les propriétaires laissant leurs chiens dégrader par leurs déjections espaces publics et façades de clôture peuvent être verbalisés.

Nouveaux horaires de la bibliothèque

Mardi : de 17h à 18h
Mercredi : de 10h à 12h
et de 15h à 17h
Samedi : de 10h à 12h